

Santé@Com.une

La newsletter en promotion de la santé des communes de Charleroi-Thuin

Édito

Nous avons le grand plaisir de vous proposer notre newsletter du mois de novembre. Depuis sa création, nous l'avons conçue avec l'objectif d'en faire un véritable outil d'échanges, de partages d'expériences, de réflexion et de mise en valeur de pratiques de promotion de la santé. Comme pour beaucoup de personnes, le quotidien des communes est actuellement centré sur la gestion, au

niveau local, de l'épidémie de Coronavirus. Beaucoup d'informations circulent et nous vous rappelons deux sites que vous pouvez consulter régulièrement :

Au niveau fédéral : <https://www.info-coronavirus.be/fr/>

Au niveau wallon : <https://www.aviq.be/coronavirus.html>

Actualités

Offre d'aides et de soins en santé mentale et les assuétudes

La situation sanitaire s'est, à nouveau, fortement dégradée. Celle-ci a déjà et aura un impact de plus en plus important dans les prochaines semaines sur le personnel des institutions et donc sur l'offre d'aides et de soins, et ce dans tous secteurs confondus. Dans ce contexte, la relance de l'outil www.hainautpsy.org nous paraît appropriée.

Pour rappel, l'objectif de ce site est de vous permettre d'avoir accès à une information centralisée et actualisée sur l'offre d'aides et de soins en cette période d'épidémie. Celui-ci ne recense pas que les services spécialisés en santé mentale, mais est ouvert à l'intersectorialité. Ainsi, au fur et à mesure des semaines, le site sera réactualisé et des onglets pourront être ajoutés en fonction des informations reçues.

Ressources

La page « Ressources Covid 19 » du CLPS-CT

Depuis le début de la crise sanitaire Covid-19, beaucoup d'organismes et d'institutions ont réalisé des outils et mis à disposition des ressources pour aider à faire face aux différentes situations générées par la pandémie. Le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin diffuse régulièrement ces informations au sein de son réseau de partenaires. Cette page compile une sélection de ces ressources : <https://www.clpsct.org/lu-et-vu/ressources-covid/>

Découvrez aussi le site Internet réalisé par l'AVIQ et la Région wallonne

La crise COVID-19 et ses conséquences fragilisent non seulement la santé physique, mais aussi le bien-être psychosocial de la population. La confrontation à une situation qui nous est imposée et nous dépasse

peut générer de l'angoisse, un sentiment d'impuissance, de la frustration, ... Les professionnels de l'aide et du soin ont été et restent fortement sollicités, et sont particulièrement susceptibles de ressentir du stress, de l'inquiétude ou encore de la fatigue. Afin que la population wallonne puisse aisément trouver du soutien, l'AVIQ et la Région wallonne ont centralisé les ressources disponibles en matière de soutien psychosocial sur www.trouverdusoutien.be. L'objectif est double : renforcer la résilience mentale et rendre visible et accessible l'offre de soins en santé mentale sur le territoire de la Région wallonne. Le site comporte deux entrées : l'une pour les professionnels de l'aide et du soin, l'autre pour les particuliers. Il propose notamment les numéros des lignes d'écoute téléphonique ; le répertoire des psychologues conventionnés et des services de santé mentale en Région wallonne ; des boîtes à outils comprenant des ressources en ligne et des conseils pour prendre soin de soi. Les professionnels de l'aide et du soin y trouveront des outils spécifiques (gestion du stress, ...) et des informations concernant les services de prévention au travail...

Concepts / Stratégies

Évaluation du label « Commune en santé »

Le label « Commune en santé » a été créé en 2010 par Promotion Santé Valais afin de sensibiliser les communes à la promotion de la santé et promouvoir leur action dans ce domaine. On compte aujourd'hui quarante-cinq communes labellisées. Ces communes, suivies par les conseils d'un-e expert-e cantonal-e de promotion de la santé, rédigent un inventaire de leur offre en prévention et promotion de la santé afin de valoriser les mesures déjà mises en place et de réfléchir à de nouvelles mesures dans les domaines lacunaires. Ceux-ci sont au nombre de six : politique communale, offre de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail et espaces publics. En fonction du nombre de mesures par domaine d'action, le label est accordé avec une, deux ou trois étoiles pendant une période de trois ans après laquelle la labellisation doit être renouvelée. Le label est accessible à toutes les communes, quel que soit leur degré d'engagement préalable

en matière de promotion de la santé grâce à l'accompagnement d'un service de conseil pour le développement de mesures pertinentes. Sur mandat de Promotion Santé Suisse, ce label a fait l'objet d'une évaluation par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne en 2019. Les résultats de cette évaluation montrent non seulement que le dispositif permet d'atteindre les principaux objectifs du label, mais que, de plus, les responsables communaux de la labellisation sont généralement très satisfaits du label. Ils apprécient d'une part la simplicité et la clarté du processus de labellisation étroitement accompagné par des expert-e-s et, d'autre part, son impact positif sur la gestion et le développement de l'offre communale en matière de promotion de la santé... L'équipe d'évaluation a formulé quelques recommandations visant à optimiser la mise en œuvre, les effets et la pertinence du label comme outil de promotion de la santé à l'échelle communale.

[Télécharger](#)



Organisation Mondiale de la Santé Ce qu'il faut savoir au sujet de la santé dans toutes les politiques

La santé dans toutes les politiques est une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé. La santé dans toutes les politiques est fondée sur la reconnaissance du fait que les plus grands enjeux sanitaires – par exemple les maladies non transmissibles, les inégalités en santé, le changement climatique et l'augmentation vertigineuse des coûts des soins – sont extrêmement complexes et souvent liés par l'intermédiaire des déterminants sociaux de la santé. Les déterminants sociaux de la santé sont les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent,

ainsi que les différentes forces et les différents systèmes jouant sur ces circonstances, par exemple les politiques économiques et de développement, les normes sociales, les politiques sociales et les systèmes politiques. Dans ce contexte, la promotion de communautés en bonne santé et, en particulier, de l'équité en santé entre groupes de population, nécessite de se pencher sur les déterminants sociaux de la santé, par exemple sur le transport public, l'accès à l'éducation, l'accès à des aliments sains, les perspectives économiques et d'autres facteurs encore. Si de nombreuses politiques publiques s'efforcent d'y parvenir, des conflits d'intérêts peuvent se produire. À l'inverse, les répercussions imprévues des politiques ne sont ni mesurées, ni étudiées. Pour y remédier, il faut des solutions innovantes et des structures créant des canaux de dialogue et de prise de décisions qui transcendent le cloisonnement politique traditionnel...

[Télécharger](#)

Projets / Expériences



Dispositif local d'insertion par le travail d'usagers de la santé mentale à Liège

Dans les années quatre-vingt, un service de prise en charge dans le milieu de vie de patients psychiatriques (alternative à l'hospitalisation) se met en place à Liège. La prise en charge médico-psychosociale manque de relais d'insertion dans la communauté. Des travailleurs de ce service créent des actions d'insertion par le logement, la culture et par le travail. Avec le temps, ces actions seront dissociées du suivi psychosocial et deviendront des services à part entière. En 2012, le dispositif mis en place par l'équipe de l'asbl « Article 23 » accueille tous les jours quarante usagers répartis dans ses trois petites entreprises d'économie sociale (restaurant et catering (traiteur), travaux de construction, infographie) Nous visons à développer des approches et des actions collectives face aux souffrances des personnes confrontées à des problèmes de santé mentale. Plus particulièrement, nous cherchons à améliorer la participation des usagers de la santé mentale dans le domaine de l'économie. Nous

considérons le travail comme un droit. Il doit aussi être respecté pour les personnes qui ont des problèmes de santé mentale. Nous nous adaptons de manière à ce que le dispositif soit accessible. Nous rendons plus praticables des passerelles vers les entreprises et les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle... L'action est par essence communautaire car elle a pour but d'insérer les usagers dans la communauté (l'usager va dans la population, vers le client-habitant lors de chantiers de construction chez des particuliers par exemple) ; de pousser la communauté à intégrer les usagers (les clients-habitants viennent vers les usagers lorsqu'ils viennent manger dans le restaurant tout public par exemple, ou lorsque des entreprises accueillent en stage ou en emploi des usagers). Le travail ou plutôt certaines conditions de travail peuvent être thérapeutiques, nous le constatons tous les jours. L'action se déroulant et se basant sur et dans la communauté, dans et avec les lieux de vie...

[Télécharger](#)